Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_054-DE

Bureau Communautaire du 4 décembre 2025 Délibération n°B_2025_054

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 12 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 28 novembre 2025

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
HERRY Marie-Hélène, GICQUELLO Bruno

Secrétaire de séance : Mme Christelle MARCY

Objet : - Culture - Tarifs des médiathèques communautaires

Monsieur le Vice-Président propose aux membres du bureau d'appliquer les tarifs des régies de recettes des médiathèques de Carentoir, La Gacilly et Tréal selon les modalités ci-dessous.

Service	Tarif par an et par famille	Documents prêtés	Durée de prêt
Consultation	Gratuit	Consultation sur place	
Abonnement lecture	18€	7 livres + 2 revues / personne	3 semaines
Abonnement Multimédia	28,50€	7 livres + 2 revues +2 CD + 2 DVD / personne	3 semaines
Abonnement Ludothèque	10,50€	2 jeux	3 semaines
Accès internet	Gratuit		
Photocopies / Impressions	A4 N/B : 0,10€ / page A4 couleur : 0,50€ / page A3 N/B : 0,20€ page A3 couleur : 1€ /page		

La gratuité est accordée aux écoles de la communauté de communes , au service enfance jeunesse de l'Oust à Brocéliande Communauté et aux assistantes maternelles dans le cadre de leur activité et exerçant sur la communauté de communes.

En prévision de l'organisation des braderies pour épurer les collections des médiathèques communautaires des documents trop anciens ou trop faiblement empruntés mais également pour obtenir des recettes supplémentaires aux abonnements, il est proposé d'adopter les tarifs suivants :

Produits	Prix à l'unité
Vente de livres, Cds et DVDs	1€
Vente d'albums et BD	2€

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_054-DE

Vente de beaux livres	5€

Pour l'escape game il est proposé d'adopter les tarifs suivants :

Produits	**Prix par personne**
Escape Game tout public	Gratuit
Escape Game – entreprises (prestation non soumise à la TVA)	50€ la session de 6 personnes

Dans le cadre de la programmation des médiathèques certains spectacles pourront être payants, à la discrétion de la collectivité, aux tarifs de :

Catégorie	**Prix par personne**
Adulte	3€
Enfant de moins de 15 ans	2€

Le vice-président propose la mise en place d'opérations promotionnelles type tombola, tirage au sort, etc..., permettant de remporter des lots valorisant l'offre touristique et culturelle du territoire.

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA VALIDATION des tarifs des médiathèques tels que présentés ci-dessus et applicable au 1er janvier 2026,
- **L'AUTORISATION** du président ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

